



Compte-rendu succinct de la séance publique du Conseil Municipal en date du jeudi 23 mai 2019 à l'hôtel de ville 165, rue Ampère

Références :
AV/CJL/AD/AP/JM

Rillieux-la-Pape, le 24 mai 2019

Secrétariat général
ressources
documentaires

Séance publique du jeudi 23 mai 2019

Le Conseil municipal de la commune de Rillieux-La-Pape s'est rassemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances en date du **vingt trois mai deux mille dix neuf après convocation légale,**

Affaire suivie
par : Anne PRAT
04.37.85.00.18

Sous la présidence de monsieur Alexandre Vincendet, maire de Rillieux-la-Pape

Nombre de conseillers en exercice : 35

Nombre de conseillers présents : 26

Nombre de conseillers votants : 35

Nombre de conseillers absents : 0

Objet :
CR succinct du CM
du 23 mai 2019

Présents :

Mesdames et messieurs : Vincendet, Smati, Leclerc, Pruvost, Charvet, Monnet, Tétard, Nejjar, Sève, Bérujon, Dupuy, Daas, Poizat, Pelluet, Atallah, Petitgand, Porcheret, Bouvier, Dandel, Bozon-Guillot, Cachard, Belhout, Darne, Llubet, Desmet, M'Sai, Pin à partir de 19h20.

AFFICHAGE
du 28 mai 2019
au 28 juin 2019
inclus

Excusés Pouvoirs :

Mesdames et messieurs : Perrot donne pouvoir à Tétard, Desjames donne pouvoir à Petitgand, Prot donne pouvoir à Sève, Diss donne pouvoir à Monnet, De La Cruz donne pouvoir à Leclerc, Ravigneaux donne pouvoir à Desmet, Combier donne pouvoir à Bouvier, Appell donne pouvoir à Darne.

Absent : 0

Secrétaire de séance : Madame Ludivine Porcheret

Date de convocation : 10 mai 2019

Date affichage compte rendu succinct : 28 mai 2019

Le Conseil municipal à l'unanimité :

- **approuve le compte rendu du Conseil municipal du jeudi 7 février 2019**

- **prend acte des décisions prises en application de la délibération du Conseil municipal du 14 avril 2014**

2019/05/64 – Groupement de commandes pour l'acquisition de fournitures scolaires, de jeux et de manuels scolaires

Rapporteur : C. Dupuy

Le Conseil municipal, **à l'unanimité**, décide

- **d'approuver** le principe de la constitution du groupement de commandes dit « d'intégration partielle » entre la ville et le CCAS de Rillieux-la-Pape, selon les conditions de la convention constitutive,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commandes,
- **de donner** tous pouvoirs au Maire pour l'exécution de la présente délibération.

2019/05/65 – Réaménagement de garantie d'emprunt (cf. annexes)

Rapporteur : M.C. Monnet

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **de réitérer** sa garantie à la SA d'HLM SCIC Habitat Rhône-Alpes pour le remboursement de la ligne de prêt réaménagée, initialement contractée par l'emprunteur auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les conditions définies à l'annexe « modification des caractéristiques Financières des Lignes du Prêt Réaménagées » qui fait partie intégrante de la présente délibération.

La garantie est accordée pour le prêt réaménagé, à hauteur de 15 % soit 273 303,21 €, et ce jusqu'au complet remboursement des sommes dues (en principal, majoré des intérêts, intérêts compensateurs ou différés, y compris toutes commissions, pénalités ou indemnités pouvant être dues notamment en cas de remboursement anticipé) ou les intérêts moratoires qu'il aurait encourus au titre du prêt réaménagé.

Les caractéristiques financières modifiées s'appliquent à chaque ligne du prêt réaménagée, référencées à l'annexe à compter de la date d'effet de l'avenant constatant le réaménagement, et ce jusqu'au complet remboursement des sommes dues,

- **de s'engager**, sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des Dépôts et Consignations, à se substituer à l'emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer de défaut de ressources nécessaires à ce règlement,
- **de s'engager**, jusqu'au complet remboursement des sommes contractuellement dues, à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour en couvrir les charges,
- **d'autoriser** Monsieur le maire ou son représentant à signer l'avenant de réaménagement qui sera passé entre la Caisse des Dépôts et Consignations et SCIC Habitat Rhône-Alpes, ainsi que toutes pièces s'y rapportant.

2019/05/66 – Mise à jour du tableau des effectifs

Rapporteur : G. Charvet

Le Conseil municipal, **à la majorité**, décide :

Vote

Pour : 26 (liste « le renouveau pour notre ville »)
2 (liste « une ville qui nous ressemble ») monsieur Gilbert Dandel,
madame Bozon-Guillot
2 (liste « Avec J-C Darne donnons à Rillieux-la-Pape un nouvel élan »)
Abstentions : 5 (liste « une ville qui nous ressemble »)

- **d'approuver** la création de poste dans les conditions précisées dans le rapport ;
- **d'approuver** les modifications apportées au tableau des effectifs dans les conditions précisées dans le rapport ;
- **d'inscrire** les crédits au chapitre 012 du budget.

2019/05/67 – Mise à disposition d'un auxiliaire canin au sein de la police municipale

Rapporteur : J. Smati

Le Conseil municipal, **à la majorité**, décide :

Vote

Pour : 26 (liste « le renouveau pour notre ville »)
2 (liste « une ville qui nous ressemble ») monsieur Gilbert Dandel,
madame Bozon-Guillot
2 (liste « Avec J-C Darne donnons à Rillieux-la-Pape un nouvel élan »)
Abstentions : 5 (liste « une ville qui nous ressemble »)

- **d'approuver** la mise à disposition d'un auxiliaire canin « chien de travail voie publique »
- **d'approuver** la prise en charge du remboursement forfaitaire à hauteur de 200 euros, versés au maître chien de l'auxiliaire canin « Maïlo »
- **d'approuver** la convention de mise à disposition annexée et d'autoriser Monsieur le Maire à signer toute pièce et acte s'y rapportant.

2019/05/68 - Raccordement du Centre de supervision Urbaine à l'Hôtel de Ville

Rapporteur : J. Smati

Le Conseil municipal, **à la majorité**, décide :

Vote

Pour : 26 (liste « le renouveau pour notre ville »)
2 (liste « une ville qui nous ressemble ») monsieur Gilbert Dandel,
madame Bozon-Guillot
2 (liste « Avec J-C Darne donnons à Rillieux-la-Pape un nouvel élan »)
Abstentions : 5 (liste « une ville qui nous ressemble »)

- **d'autoriser** le Monsieur le Maire à procéder aux travaux permettant le raccordement du CSU à l'Hôtel de Police de Lyon,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier ainsi que les autorisations d'urbanisme nécessaires au déroulement de cette opération,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à solliciter auprès du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance la subvention correspondante,

- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer tout document afférent à ce dossier et notamment la convention entre la commune de Rillieux-la-Pape et l'Etat relative à la vidéo protection urbaine.

2019/05/69 - Dénomination d'une voie « avenue du Loup Pendu »

Rapporteur : G. Petitgand

Le Conseil municipal, **à l'unanimité**, décide :

- **de dénommer** cette portion de voirie « avenue du Loup Pendu » en prolongation de l'avenue déjà existante,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à mettre en application cette nouvelle dénomination et à signer tous les actes nécessaires.

2019/05/70 - Vente de matériel communal

Rapporteur : G. Charvet

Le Conseil municipal, **à l'unanimité**, décide :

- **d'autoriser** la vente par le biais des enchères du bien suscité à Monsieur Serge MEURTIN au prix de 9 923 €,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer les documents afférents à la vente,
- **d'approuver** la sortie du patrimoine communal du véhicule susvisé,
- **de dire** que la recette sera inscrite au budget communal.

2019/05/71 - Création d'une nouvelle Bibliothèque à Crépieux

Rapporteur : C. Tétard

Le Conseil municipal, **à l'unanimité**, décide :

- **d'approuver** le projet nouvelle bibliothèque à Crépieux,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer toutes pièces se rapportant à ce dossier ainsi que les autorisations d'urbanisme nécessaires au déroulement de cette opération,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à solliciter des subventions aussi élevées que possibles auprès des partenaires financeurs.

2019/05/72 – Schéma d'accueil des gens du voyage. Avis du Conseil municipal (cf. annexes)

Rapporteur : J. Smati

le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, décide :

- **de donner** un avis favorable sur le schéma départemental métropolitain d'accueil et d'habitat des gens du voyage 2019-2015, annexé à la présente délibération ;
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer tout acte pris en application de la présente délibération.

2019/05/73 – Prémption Fonds de commerce 58 avenue de l'Europe. Cahier des charges de rétrocession

Rapporteur : J. Pruvost

Le Conseil municipal, **à l'unanimité**, décide :

- **d'approuver** le présent cahier des charges de rétrocession du bail commercial ;
- **d'autoriser** le comité de sélection, dont la composition est décrite dans le cahier des charges, de sélectionner le projet commercial le plus adapté au regard du contexte et des critères énumérés ;
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à mettre en œuvre la procédure d'appel à candidatures pour la rétrocession de ce bail commercial.

2019/05/74 - Compte d'activités du Conseil citoyen. Sixième session

Rapporteur : B. Desmet

Le Conseil municipal, **à l'unanimité**, prend acte du compte-rendu d'activité du Conseil citoyen - Sixième session.

2019/05/75 - Attribution d'une subvention à l'URFOL CINE-RILLIEUX

Rapporteur : C. Tétard

le Conseil Municipal, **à la majorité**, décide :

Vote

Pour : 26 (liste « le renouveau pour notre ville »)

2 (liste « une ville qui nous ressemble ») monsieur Gilbert Dandel, madame Bozon-Guillot

Abstentions : 7 ([5 liste « une ville qui nous ressemble »] et [2 liste « Avec J-C Darne donnons à Rillieux-la-Pape un nouvel élan »])

- **de verser** une subvention de 2 922 € à la société URFOL Ciné-Rillieux,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer l'avenant à la convention établie entre la Ville, l'URFOL et la société URFOL – Ciné Rillieux,
- **de préciser** que les crédits sont prévus au budget primitif 2019 article 6574 « subventions de fonctionnement aux associations et aux personnes de droit privé » fonction 30 « culture vie sociale ».

2019/05/76 - Subvention exceptionnelle au comité de jumelage dans le cadre de la coopération avec Łęczycza

Rapporteur : C. Tétard

Le Conseil municipal, **à l'unanimité**, décide :

- **d'accepter** le principe du versement d'une subvention exceptionnelle de 2 500 € au Comité de Jumelage pour participer aux frais occasionnés par la venue des habitants de Łęczyca à l'occasion des 20 ans du jumelage,
- **de préciser** que les crédits correspondants à cette subvention seront inscrits au budget primitif 2019.

2019/05/77 – Participation subvention pour Notre-Dame de Paris

Rapporteur : A. Vincendet

Le Conseil municipal, **à l'unanimité**, décide :

- **d'approuver** le versement de 1 000 € de subvention exceptionnelle à la Fondation de France pour la reconstruction de la cathédrale de Notre Dame de Paris (Don Fondation de France / Reconstruisons notre Dame)
- **d'autoriser** le Maire à procéder à son versement les crédits étant disponibles au budget.

2019/05/78 – Convention de partenariat avec le lycée Albert Camus. Séjour à Ditzingen

Rapporteur : C. Dupuy

Le Conseil municipal, **à l'unanimité**, décide :

- **d'approuver** la convention de partenariat entre la Ville et le lycée Albert Camus
- **d'autoriser** le Maire à signer la convention
- **de dire** que les crédits figurent au budget communal.

Fin de séance à 20 h 35.

N.B. : Toutes les pièces complémentaires, délibérations et annexes sont consultables au service du Secrétariat Général aux heures d'ouverture de la Mairie ou sur rendez-vous – Les délibérations sont publiées au Recueil des actes administratifs.
(Tel : 04.37.85.00.18 - 04.37.85.00.27 - 04.37.85.00.00)